

Semaine de mobilisation « La Guerre à la Misère »

Dossier de Presse

- 1- La Misère ne se gère pas, elle se combat !
- 2- Les partenaires d'Emmaüs Nord-Pas de Calais-Picardie témoignent.
- 3- Assistanat, une chance pour qui ?
- 4- Pénurie de logements : mythe ou réalité ?
- 5- L'immigration dans le bon sens.
- 6- L'action économique au service des solidarités
- 7- Programme de la semaine de mobilisation « La Guerre à la Misère »

Annexes

- Carte du réseau Emmaüs dans le Nord-Pas de Calais-Picardie.
- Historique du mouvement dans la région

Contacts presse :

Anne Saingier : 06 08 68 38 33

Christiane Léchevin : 06 72 13 60 85

«La misère ne se gère pas, elle se combat»

« **La misère ne se gère pas, elle se combat** »

«Fidélité à la vie, aux réalités humaines et non aux idéologies».

«La légitimité du combat s'acquiert par les solutions que l'on tente et non par les discours».

«Les politiques sont des marionnettes dont les fils sont l'opinion publique».

Tel était l'Evangile du Père Léon.

Le Père Léon-Marie Braure a rejoint le mouvement Emmaüs en 1972, un peu par hasard. Tout de suite il a adhéré, milité et est finalement devenu le fer de lance du mouvement Emmaüs dans le Nord-Pas de Calais.

Il y a 5 ans, il nous quittait brutalement. Sa voix tonitruante cessait de nous exhorter à nous lever pour combattre, son regard se fermait sur un éclair de colère. Quel a été son héritage ? qu'en avons-nous fait ?

Le savoir faire, le génie du Père Léon était de faire jaillir de ses colères des solutions concrètes.

De sa colère devant les jeunes sans emploi jaillit le **Relais : 900 emplois en 2002, 1200 aujourd'hui**. Un avenir semble même se dessiner pour les plus pauvres, avec la **Contribution Textile** qui permettra de pérenniser les emplois créés depuis 25 ans, et, dans un avenir proche, d'en générer 2000 à 3000 supplémentaires.

De sa colère devant la pénurie de logements jaillirent **Les Toits de l'Espoir : 650 logements en 2002, 1300 et 5000 personnes relogées aujourd'hui sur le Nord-Pas de Calais**. Le Droit Au Logement Opposable a donné de l'espoir mais, il faut bien l'admettre, les commissions d'attribution de logement continuent de donner la priorité aux moins pauvres. En relogant les plus démunis, ceux dont « personne ne veut », Les Toits de l'Espoir montrent que pauvreté ne rime pas toujours avec problèmes sociaux puisqu'ils affichent 95% de réussite. Du coup, la question se pose : quelle volonté politique accompagne le DALO ?

De sa colère devant les naufragés de l'immigration jaillirent **Sangatte** en 1999, le **Relais Burkina Faso** en 2002 et **Aida** en 2003.

Sangatte. Dans le projet, le centre était ouvert pour 3 mois, le temps que des solutions conventionnelles soient trouvées. Mais la classe politique refusait tout travail de fond, toute réflexion. En 2002, Le père Léon se voyait contraint de militer contre la fermeture de Sangatte, devenu le lieu du plus grand trafic d'êtres humains. A l'heure où j'écris ces quelques mots, la situation s'est encore aggravée.

Le Relais Burkina Faso était un projet papier en 2002, aujourd'hui 150 salariés y travaillent, Le relais Sénégal est fort de 70 salariés, un autre devrait naître à Madagascar. Les Cases de l'Espoir, le « petit frère africain » des Toits de l'espoir, sont en projet afin de créer des logements en Afrique.

AIDA a été créé en 2003, afin d'accompagner les demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives, juridiques et leur insertion économique tout autant que sociale. Aujourd'hui, ce sont 500 personnes domiciliées et suivies.

Aujourd'hui nous ne commémorons pas le décès du père Léon ni celui de l'Abbé Pierre, Mais nous continuons leur combat à travers une semaine de résistance au cours de laquelle tous les groupes Emmaüs du Nord, du Pas de Calais et de la Picardie pousseront, comme « Léon » le faisait, des coups de gueule vibrants contre la Misère.

7 jours de mobilisation, même intense, c'est peu, au regard de ce qui est fait au quotidien dans tous les groupes Emmaüs de France et du Monde.

Mais c'est aussi beaucoup si l'on considère que, avant même que cet événement ait démarré, **des politiques, des chercheurs, des militants, des compagnons nous avaient déjà assurés de leur soutien.**

Ensemble, pendant **une semaine de débats**, nous confronterons nos points de vue, mettrons en lumière notre expérience et trouverons des **réponses nouvelles à des questions anciennes**. Objectif prétentieux ? ambition démesurée ? Non ! C'est ce que nous faisons tous les jours. Là, il s'agira juste de le dire haut et fort et de le partager.

« Mutualiser nos différences en les valorisant », « rassembler nos forces » : ce ne sont pas que des expressions galvaudées par des utilisations massives et intempestives. Ce sont des moyens d'action qui ont fait leurs preuves.

« La Misère ne se gère pas, elle se combat ! ».

Les partenaires d'Emmaüs témoignent

Le 13 Novembre EMMAUS Nord-Pas de Calais-Picardie organise à la communauté de Fontaine Notre Dame deux manifestations hommages à :

- **ceux qui nous soutiennent** : nos partenaires, ceux qui nous aident dans l'ombre (centre d'addictologie, infirmiers psy, médecins, pharmaciens, assistantes sociales, associations d'aide à la réinsertion...)
- **au Père Léon et à l'Abbé Pierre.**

La première conférence se tiendra à 9h30 dans la Communauté de Fontaine Notre Dame. Y seront abordés les thèmes :

- de la **santé et plus particulièrement le soutien psychologique et social** avec l'infirmier psy de la communauté et son responsable de service,
- de **l'addictologie** avec l'association Vis-à-vies.
- du **logement** avec le COLOLO
- des modes de partenariats avec les entreprises avec ID Group (Fondation Okaidi) : l'emploi, mais aussi **les dons et les autres formes de soutien**, qu'il soit logistique, financier, matériel ou humain. *Dans ce cadre, Emmaüs et Gaz de France officialiseront leur partenariat en signant la convention qui les lie.*

L'après-midi sera dédiée au Père Léon avec un hommage sur le site de l'ancienne communauté de Paillencourt, 14 rue Martin du Nord, aujourd'hui transformée en logements sociaux. A 16h00, à cet endroit, nous apposerons **une plaque commémorative en hommage au Père Léon** en présence de ses amis, de sa famille et d'élus locaux.

L'objet essentiel de ces manifestations est de **mettre à la lumière ceux qui en silence et dans l'ombre nous aident et sans qui, il ne nous serait pas possible de fonctionner efficacement** :

- ceux qui donnent pour nourrir, ou pour permettre de vendre
- ceux qui participent à l'accompagnement des Compagnons
- ceux qui aident à la réinsertion
- ceux qui tous les jours sont autour des Compagnons (bénévoles, amis et parfois clients)

Il est important de montrer que **c'est grâce à leur engagement à nos côtés** que des Compagnons peuvent retrouver leur dignité.

C'est aussi un appel vers ceux qui veulent changer leur vie, sortir de l'égoïsme général, prendre en main leurs responsabilités de citoyen. Il s'agit de leur montrer qu'ils peuvent le faire en décidant de s'associer à notre COMBAT.

C'est enfin une démonstration que sans subvention on peut, en étant tous ensemble, faire bien plus que ce qu'il serait possible tout seul. C'est mettre en valeur l'engagement citoyen.

Assistanat, une chance pour qui ?

Au cœur de tout ce qui fait Emmaüs, il y a la valeur travail. C'est par lui que l'homme reconquiert sa dignité. Et c'est parce que l'homme a besoin de reconnaissance et qu'il la trouve qu'il se sent faire partie de la société, qu'il se sent moins seul.

*« Si l'Abbé Pierre m'avait donné de quoi vivre, je me serais suicidé,
car ce qui me manquait c'était une raison de vivre ».*

Georges, premier compagnon Emmaüs.

La relation qui lie les compagnons aux communautés n'est pas une relation de salariat. Les compagnons bénéficient de nourriture, de logement, d'argent de poche, ces prestations sont moins la contrepartie d'un travail que d'une activité de solidarité. Autrement dit, c'est un autre concept de la valeur travail, sans notion contractuelle, dont il est question chez Emmaüs. Cela part de **la capacité retrouvée de l'homme à pouvoir subvenir à ses propres besoins tout en aidant aussi les autres, les plus souffrants que lui.** Ainsi par le truchement de cette philosophie d'action, l'individu accueilli et aidé, devient accueillant et aidant à son tour. C'est cela qui le reconstruit et qui lui permet de retracer sa propre vie.

Concrètement c'est **être encore bon à quelque chose, ré-exister dans le regard des autres.**

La relation qui lie les compagnons aux communautés ne se base ni sur contrat écrit, ni sur contrat oral, ni préavis, ni période d'essai, ni sélection, ni engagement réciproque. Chaque compagnon reste libre à tout moment de quitter la communauté, sans aucun préavis. Le responsable peut également lui demander de quitter la Communauté à tout moment, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec un comportement au travail.

La relation entre les compagnons et la Communauté sont plus proches du contrat de société, avec une vocation sociale et associative, que du contrat de travail : **mise en commun des forces individuelles, non pas en vue d'un but lucratif, ni d'un partage quelconque de bénéfice, mais pour venir en aide aux plus souffrants.**

Les sommes d'argent versées aux compagnons ne peuvent être considérées comme du salaire. Les allocations ne sont pas nécessairement versées en contrepartie d'un travail, elles ne sont jamais versées en fonction d'une production, d'un nombre d'heures passées, ou d'une unité de mesure quelconque du travail fourni. Il n'y a aucun lien entre le montant de l'allocation et l'activité ou la non-activité quotidienne. Celles-ci sont identiques pour tous les compagnons, sans distinction d'aucune sorte. Par contre les allocations peuvent être supprimées totalement pour des raisons de comportement qui n'ont aucun lien avec une prestation de travail.

Les communautés Emmaüs n'existent que pour pallier le défaut de solidarité de la société dans son devoir d'assistance et de protection du citoyen, et pour accorder aux moins puissants et aux plus souffrants les droits fondamentaux reconnus par la constitution (en particulier le droit au logement). **Les communautés n'ont pas vocation à perdurer dans le temps : elles n'existent que tant que dure la misère.** Elles s'éteindront d'elles mêmes, le jour où la misère disparaîtra : leur existence n'est pas liée à la réalisation d'un objectif économique, qui contribuerait au développement du produit national.

Les communautés sont par ailleurs parfaitement indépendantes de la Collectivité Publique, nationale ou territoriale, et **ne perçoivent aucune subvention** pour leur fonctionnement : par essence, une communauté doit être autosuffisante pour permettre aux compagnons de vivre et d'aider les plus souffrants à l'extérieur de la Communauté.

Enfin les Communautés rendent un service immense à l'Etat :

- **sur un plan humanitaire**, en prenant en charge ceux que la Puissance Publique est incapable de prendre en charge.

- **sur un plan social**, au sens propre, car la vie en communauté permet la resocialisation d'hommes que la misère et le chômage ont poussé sur la voie de la désocialisation.
- **sur un plan économique**, par les économies considérables faites par la collectivité publique en prestations non versées aux compagnons : prix de journée C H R S, Hospitalière, carcérale, etc. Ce sont des dizaines de millions d'Euros qui sont ainsi économisés par les collectivités publiques nationales, départementales ou locales.
- les objets collectés par Emmaüs sont d'autant moins de déchets à retraiter par les communes et les encombrants comme en déchetterie.

**La communauté est un lieu d'accueil et de ré-insertion...
c'est surtout un lieu de passage pour un retour dans la société.**

- **Le Relais**

Une vocation : Mettre l'économie au service de l'Homme.

Une mission : lutter contre l'exclusion par la création d'emplois durables.

C'est dans ce cadre que plus de 1100 emplois ont été créés en France et plus de 200 en Afrique.

Aujourd'hui, Le Relais est un acteur incontournable du recyclage textile et un tremplin vers la dignité retrouvée pour tous les salariés. Le Relais donne tout son sens au terme d'entreprise "sociale", tant dans ses objectifs que dans son fonctionnement en démocratie participative.

- **Façon Relais**

Emanation directe du Relais, Façon Relais est également une entreprise à but socio-économique, d'insertion par l'emploi. Son activité est le conditionnement et le travail à façon. Située à proximité des entreprises de VAD et VPC, les nouveaux caristes et autres manutentionnaires formés au sein de Façon Relais sont adaptés au marché de l'emploi local.

- **Lyd France**

LYD-France est une usine de peintures pour l'industrie et le bâtiment. Première activité reprise par le Relais pour lutter contre l'exclusion, elle compte 20 salariés, issus de l'insertion. LYD-France offre ses produits à une clientèle de professionnels. Elle a créé, à l'initiative de ses salariés, un magasin de vente ouvert au public et s'est ouverte à deux nouvelles activités : la fabrication de peintures naturelles pour le bâtiment à base d'huile de lin (éco-construction) et les DEEE (collecte/recyclage des Déchets électroniques, électriques, électro-ménagers)

- **Interinser**

Cette Entreprise de Travail Temporaire travaille comme n'importe quelle ETT à quelques différences... de taille :

1- Tous ses intérimaires sont allocataires du RMI ou de minimas sociaux. Et toutes ses entreprises-clients ont choisi de donner leur chance à quelqu'un qui n'avait plus d'espoir de trouver un emploi.

2- l'objectif pour chacun des intérimaires et des clients est de déboucher sur un emploi durable et non pas de multiplier les contrats d'intérim.

C'est ce qui fait d'elle une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI). Aujourd'hui 6 agences couvrent le territoire du Pas-de-Calais et plus de 1000 emplois durables ont été signés.

- **Chantiers et ateliers d'Insertion**

Quasi chaque communauté, chaque comité d'Amis a mis en place une structure dédiée à l'insertion par l'emploi. Qu'il soit destiné aux jeunes, aux femmes, ou à n'importe quel autre public en difficulté et éloigné du marché du travail, chaque chantier ou atelier d'insertion n'a qu'une vocation : permettre au compagnon de retrouver sa dignité, son estime de soi et de retrouver une place au sein de la société. « La vie en communauté n'est pas un but en soi, c'est un pis-aller ».

Pour citer quelques initiatives régionales originales : « Audotri » à Saint Omer, l'Atelier Palettes de Dunkerque, l'Atelier d'insertion de Beauvais, « Tricycle » à Glageon, etc...

Pénurie de logements : mythe ou réalité ?

Les Toits de l'Espoir réhabilite de vieilles habitations souvent vacantes pour y reloger décemment les familles les plus en difficulté.

Les travaux de réhabilitation sont réalisés par de petites entreprises artisanales et financés, en partie, par des subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Chaque année, l'entreprise réhabilite environ 100 logements : ce sont autant de familles relogées.

Cette activité génère une activité salariée pour environ 85 personnes :

- *Les membres de l'équipe des Toits de l'Espoir (13 personnes)*
- *Les ouvriers des entreprises intervenant sur les chantiers*

Notre expérience professionnelle dans la réhabilitation de logements et notre connaissance de la réalité sociale de notre région nous amènent à des constats alarmants.

Depuis 12 ans, les Toits de l'Espoir, émanation d'Emmaus Artois et du Relais produisent des logements réhabilités avec l'aide de l'ANAH pour un public en difficulté.

Quelques chiffres :

1300 logements rénovés

6000 personnes relogées

320 communes concernées

320 propriétaires

95% de familles concernées bénéficient des minimas sociaux

40% des familles se sont insérées

3,5% des locations sont des échecs.

Le constat

Jamais la production de logement n'a été aussi satisfaisante

Jamais les efforts financiers et les moyens humains n'ont été aussi élevés

et pourtant il est toujours aussi difficile d'avoir un logement quand on n'a pas un C.V irréprochable.

POURQUOI ?

Il manque des logements : un million selon la Fondation Abbé Pierre.

Oui sûrement. Mais pas seulement. Car n'oublions pas ce DETAIL qui est tout sauf un détail :

il manque un million de logements que les familles pourront assumer (loyer+charges)

Passer d'un mal-logement au surendettement n'est pas un progrès.

La production

En détail, sur le constat de manque de logements, la production s'est enclenchée :

→ **Production privée** (avantages Besson, De Robien, Borloo ...)

→ **Production publique** : le PLS*, le PLUS* marchent très bien : tout le monde y est favorable. Or il suffit de regarder les plafonds de ressources pour comprendre que ce type de logements répond au problème des gens sans problème.

→ **Production spécifique due au public le plus en difficulté** est au point mort, puisque L'ANAH a remonté depuis 3 ans les plafonds de ressources et les loyers de 30% environ. Cette ouverture écarte les plus fragiles. Le PLAI* est sous utilisé par les organismes HLM, faute de volonté politique.

Résultats

Le public le plus en difficulté ne trouve pas de solutions OU en trouve dans le parc privé, souvent le moins adapté à ses problèmes (50% des dossiers FSL financent le parc privé).

Il faut réinventer les rapports locataire- propriétaire.

Aujourd'hui, par exemple :

- un propriétaire dont le logement est en procédure d'insalubrité bénéficie de 20% de subventions supplémentaires de la part de l'ANAH : l'infraction reconnue rapporte de l'argent !!!
- un locataire dans une cité respecte les règles, paie son loyer. Il devient un point de stabilisation du quartier qu'il faut garder. Si son voisin se rend insupportable, c'est à lui que la commune ou les HLM finiront par accorder un PLAI (maison individuelle)... voilà qui est très éducatif !
- un propriétaire loue un logement conventionné décent à un prix raisonnable, son locataire dégrade le logement, il devra investir 2000 euros de procédures et attendre 2 ans environ pour récupérer son logement et pouvoir réparer sans aide.

Il faut conventionner plus de logements dans le parc privé :

1) En échange de vraies garanties sur les loyers et les dégradations et après expertise du bien, un conventionnement pertinent apportera des logements supplémentaires à petits prix (5 à 6 euros le m²), proposés par des propriétaires privés qui bénéficieront d' avantages fiscaux.

2) Les locataires bénéficieront de ces logements adaptés mais devront s'engager à les respecter. De vraies sanctions financières doivent pouvoir être appliquées pour éviter les abus.

Faute de cette réécriture du rapport locataire-propriétaire, dans 20 ans nous en serons toujours au même point tout en investissant toujours plus d'argent public.

Lexique

PLAI : prêt locatif aidé d'intégration (pour un couple avec 2 enfants revenu mensuel inférieur ou égal à 1570 €)

PLUS : prêt locatif à usage social (pour un couple avec 2 enfants revenu mensuel inférieur ou égal à 2850 €)

PLS : prêt locatif social (pour un couple avec 2 enfants revenu mensuel inférieur ou égal à 4800 €)

L'immigration dans le bon sens

Depuis près de 10 ans, Emmaüs Nord Pas de Calais a choisi d'aborder l'immigration **au cas par cas** (Sans papier mais pas sans une histoire, donc une réponse circonstanciée) et dans toutes ses dimensions : asile politique, titre de séjour, immigration régulière et irrégulière, Développement durable et migrant de passage vers l'Angleterre.

Si tout le monde se souvient bien de l'ouverture de Sangatte avec l'Abbé Pierre et Le Père Léon, tout le monde a oublié qu'Emmaüs avait négocié 3 mois d'ouverture d'un hangar et demandait **un travail de fond pour la mise en place de solutions conventionnelles**. A ce jour, rien n'a été fait

1) 100% des irréguliers nous disent avoir tenté de migrer légalement.

2) Plus on rend difficile l'immigration légale sans se préoccuper du co-développement, plus on favorise les trafics en tout genre. (Vécu : cette femme et son bébé de 15 jours que l'on vient chercher à la Halte Saint Jean et qui reconnaît être obligée de suivre une inconnue pour ne pas mettre en danger son enfant de 10 ans resté au pays)

3) 40 personnes par semaine passent en Angleterre (contre 60 du temps de Sangatte).

4) Sur les projets de développement, créés par Emmaüs, Caritas et Le Relais, en Afrique comme le Relais Burkina, les africains nous le disent bien : « on peut nourrir, soigner et éduquer nos enfants. Pourquoi partir ? »

Nous pensons, qu'il est temps, de passer de l'émotionnel de cette cause, à la construction de solutions de bon sens laissant les idéologies de côté.

Des idées :

Asphyxier l'économie souterraine des trafiquants.

1) **Le Visa « T » (comme Travail)**. Pour l'obtenir les « candidats » à l'immigration :

- paient à l'entrée sur le territoire français leur couverture médicale pour six mois sous forme de mutuelle.
- Prouvent qu'ils disposent d'une certaine somme d'argent suffisante pour subvenir à leurs besoins de base pour 6 mois
- Parlent français

Ce visa les autorise à travailler pour une période donnée (6 mois), dès leur entrée sur le territoire français.

Pour mémoire, les clandestins trouvés dans une camionnette à Chamonix, ont payés 10000 euros, en Novembre 2007, leur passage pour quitter l'Inde et arriver en Belgique.

2) Créer une **plate forme d'intégration** qui permettrait aux entreprises de trouver les informations et l'aide concernant l'accès au travail des étrangers ; aux migrants de sortir du travail au noir ; et aux deux de bénéficier d'un accompagnement pour les procédures administratives. **En un lieu, en une journée un emploi et son autorisation de travail sont associés.**

Aide au retour volontaire digne

S'obliger à associer l'aide au retour à un projet de développement afin, qu'une fois l'aide dépensée, des moyens d'existence dignes prennent le relais.

Exemple : Retour au pays avec formation permettant le développement du pays (Technicien de l'eau et projet d'application dans le village du migrant.)

- **Aïda**

Maison commune d'Emmaüs Nord-Pas de Calais, Aïda accueille et accompagne les migrants dans leurs démarches administratives, juridiques et leur insertion (emploi, logement, vie sociale). En cas de rejet de la demande d'asile, un projet structurant de retour au pays est mis en place. Pour chaque personne, il s'agit, avant tout, de trouver la solution qui permette de vivre dans la dignité.

L'action économique au service des solidarités

L'objet de cette journée est de discuter la **pertinence et les conditions de réussite du recours à l'économie de marché plutôt qu'à l'économie du don** pour mener une action de solidarité **ici en France** à travers l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement le modèle de l'entreprise sociale (premier débat de la journée) ou **dans les pays du Sud** par une démarche de co-développement (second débat).

L'Entreprise Sociale

Depuis sa création, Le Relais fonde son organisation entrepreneuriale interne sur un fonctionnement en démocratie participative ou démocratie directe appelé entreprise à but socio-économique (EBS). Celui-ci se veut être une avancée sociale pour les travailleurs et un mode de régulation alternatif efficace et souhaitable à l'entreprise capitaliste, aujourd'hui seul modèle légitimé.

Par sa finalité, la lutte contre l'exclusion et la création d'emplois durables, par son organisation faiblement hiérarchisée, par ses mécanismes collectifs de prise de décision, l'EBS démontre depuis plus de 20 ans que l'on peut être une entreprise marchande mais a-capitaliste dans laquelle chacun des salariés se sent impliqué et est considéré.

Alors que l'on dit la valeur Travail en crise dans notre société, alors que les chefs d'entreprise s'évertuent à chercher de nouvelles sources de motivation pour leurs salariés telle que la participation des salariés aux bénéfices de l'entreprise, alors que l'on se complique la vie pour trouver des solutions au fléau du chômage, l'EBS démontre avec ses 1000 emplois que le respect et l'écoute de l'autre ainsi que le sentiment de participer au bien commun sont les principales sources de motivation au travail. Contrairement à ce que voudrait nous faire croire le discours économique dominant, Démocratie d'entreprise et Équité riment avec Efficacité.

Or, ce mode de fonctionnement n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes sur le plan réglementaire dans la mesure où il n'est pas prévu dans les textes de loi inscrits dans le Code de travail notamment, puisque celui-ci est né de l'opposition classique entre Capital et Travail.

Le Relais recherche, pour poursuivre sereinement son développement au service des publics les plus défavorisés et inciter d'autres structures à s'engager dans cette voie, une reconnaissance officielle d'un mode de fonctionnement qui a fait ses preuves depuis plus de 20 ans, en permettant la création de plus de 1000 emplois répartis en une quinzaine de structures sur le territoire français.

Laurent Gardin, universitaire, chercheur membre du réseau européen EMES (Emergence of European Social Enterprises) a travaillé sur la définition de cette nouvelle réalité européenne qu'est l'entreprise sociale et nous en dessinera les contours.

Pourquoi privilégier la relation contractuelle à l'acte de don ? N'est-il pas paradoxal de recourir au marché pour aider ceux qui en ont été les premières victimes ? Ces entreprises peuvent-elles survivre dans le giron concurrentiel du marché ? Comment ne pas sacrifier ses valeurs sur l'autel de la rentabilité ? Autant de questions que se pose le mouvement Emmaüs...

Le débat sera engagé entre les promoteurs de ce type d'entreprise, des entrepreneurs classiques cherchant à se (re)structurer autour de valeurs sociales, des représentants de mouvement historique de l'économie sociale (Scops), des associations traditionnellement actrices de l'économie non-monnaire et non-marchande.

Des outils économiques Au service du développement

Le mouvement Emmaüs porte de longue date un engagement fort en faveur des populations déshéritées du Sud. C'est notamment le cas de la Communauté Emmaüs Artois, impliquée depuis trois décennies au Burkina Faso. [Le Père Léon](#), animateur de la Communauté, se rendait tous les ans au "*pays des hommes intègres*", où il a, entre autres, contribué à la construction d'une salle polyvalente dans une prison ou a soutenu des projets individuels comme la création d'une [auberge "La Rose des Sables"](#). La Communauté finance également un repas "enrichi" tous les dimanches pour les prisonniers.

Ces échanges réguliers ont permis de développer des relations de confiance mutuelle avec les partenaires locaux et d'initier avec eux des projets durables. C'est fort de cette expérience que le Relais s'est lui aussi engagé en Afrique, en créant des centres de tri de friperie au [Burkina Faso](#) et au [Sénégal](#).

Concrètement, les Relais africains achètent au Relais France des grosses balles de "*mêlé*". Il s'agit de fripes collectées en France et pré-triées avant l'expédition en Afrique. Ces marchandises sont payées et dédouanées par les Relais africains. Une fois acheminées au centres de tri, les balles de fripes sont ouvertes et retriées beaucoup plus finement, en fonction des types de vêtements, de leur état, ou des demandes des clients sur place. Les fripes sont alors reconditionnées en petites balles, et commercialisées auprès de grossistes et semi-grossistes burkinabés ou sénégalais.

Une délocalisation positive

La présence du Relais en Afrique repose sur une double nécessité, à la fois économique et sociale :

- Au plan économique, il devenait difficile de continuer à exporter des vêtements usagés en Afrique à un tarif compétitif. Les coûts croissants de collecte et de tri de la fripe rendaient difficile le maintien intégral de cette activité en Europe, et menaçaient donc les emplois en France.
- Parallèlement, une nécessité sociale s'est imposée : Le Relais ne pouvait continuer à lutter contre le chômage ici sans se préoccuper de la situation de celles et ceux à qui sont destinés les vêtements là-bas. Il était donc nécessaire de ne plus considérer les Africains comme des clients, mais comme de vrais partenaires.

La combinaison de ces deux réalités, économique et sociale, nous a amenés à continuer de faire en France ce qui y est justifié économiquement (la collecte et la préparation d'un produit « à finir »), et d'implanter la finition du classage des vêtements en Afrique afin d'y créer de l'emploi.

Nous parlons ainsi de "délocalisation positive" : créer de l'emploi en Afrique (plus de 150 personnes employées à temps plein au Burkina Faso et au Sénégal) pour préserver de l'emploi en France.

Une démarche de développement local

Au delà de la simple création d'emploi, la présence du Relais en Afrique relève d'une logique de développement local fondée sur l'activité et les savoir-faire locaux. Ainsi, les ressources générées par l'activité de tri sont utilisées pour développer de nouveaux projets sur place comme un centre de formation et de promotion de l'apiculture qui permet à plus de 800 apiculteurs et apicultrices d'obtenir un revenu complémentaire substantiel.

Débat

Cette démarche de développement par l'activité commerciale n'est pas sans poser problème aux yeux du monde associatif des pays du Nord traditionnellement habitués à fonctionner et à s'auto-légitimer sur un principe soit d'urgence soit de don.

Or, Emmaüs Nord Pas de Calais appelle à une réflexion globale des politiques de développement pour délaisser le principe de charité au bénéfice du principe de réciprocité, car comme le dit le proverbe burkinabé « la main de celui qui donne est au dessus de celle qui reçoit ».

Investir l'économie de marché ne signifie pas inexorablement renoncer à ses convictions, à son objectif social mais suppose d'une part, un changement des mentalités par une remise en cause de la séparation des sphères économique et sociale et d'autre part, l'invention d'une autre façon de faire de l'économique. Comment relever ce défi à l'international ? Comment rompre avec les logiques d'assistanat qui fondent la plupart des politiques de développement ?

Interpellés par le témoignage de salariés du Relais Burkina, des acteurs internationaux de la solidarité tenteront de décrypter les mécanismes du don et de l'aide au développement par l'action économique afin d'identifier les recettes qui marchent...

Programme de la Semaine de mobilisation « La Guerre à la Misère »

Conférences et animations ouvertes à tous publics.

Samedi 10 Novembre - Déclaration de “Guerre à la misère”

Lancement de la vente en francs et en euros dans toute la Région :
Magasins des communautés, et boutiques “ Ding Fring ” et “ Le Relais ”.
Début de la tournée du groupe Pop-Rock “ Millenium ” : 10 Novembre à St Omer,
11 Novembre à Dunkerque, 15 et 16 novembre à Bruay.

Lundi 12 novembre - “ L'immigration dans le bon sens”

Emmaüs Dunkerque - 21/27 rue Vauban - 59140 Dunkerque.

14h30- Conférence-débat : L'IMMIGRATION DANS LE BON SENS.

En présence de :

M. Hessel, Ancien Ambassadeur

M. Canepa, Préfet de la Région Nord-pas de Calais, Préfet du Nord

M. l'Abbé Boutoille, Porte-parole du Collectif C'Sur

Mme Saingier, Présidente d'Emmaüs Nord-Pas de Calais

16h00 : Présentation et visite de Tabgha, la branche sociale d'Emmaüs Dunkerque
(friperie, épicerie solidaire, logement, sos familles).

De 14h00 à 16h30 : Jeu-parcours du “ Migrant ”, mis en place par la Cimade.

Mardi 13 novembre - “ Emmaüs Nord Pas de Calais ” rend hommage

**9h30 - Petit-déjeuner : HOMMAGE À CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT
DANS L'OMBRE.**

Emmaüs Cambrai, 952 Route Nationale, 59400 Fontaine Notre Dame.

En présence de :

M. Fovez, Maire de Fontaine Notre Dame

M. Soulairol, Délégué Régional Nord-pas de Calais-Picardie, Gaz de France
Signature de la Convention Régionale de Partenariat sur place.

M. Dael, Directeur de l'association Vis a Vis

M. Lepla, Cadre supérieur de santé au Centre Hospitalier de Cambrai

M. Langlet, Infirmier psy

M. Pollet, Secrétaire du Cololo (Collectif Local Logement)

Mme Sautai, Responsable Communication ID Group (Okaidi)

**16h00 - HOMMAGE AU “ PÈRE LÉON ”, Fondateur de l'Association Emmaüs
Nord-Pas de Calais,**

Ancienne Communauté Emmaüs – 14 Rue Martin du Nord - Paillencourt

16h00 - Pose de plaque Commémorative à la mémoire du Père Léon.

16h30 - Rétrospective, extraits de films et témoignages autour d'un vin d'honneur à la salle
des Fêtes de Paillencourt.

En présence de :

M. Villain, Député-Maire de Cambrai

M. Charlet, Maire de Paillencourt

M. Fovez, Maire de Fontaine Notre Dame

Mercredi 14 Novembre - “Pénurie de logements en Nord-Pas de Calais”

Emmaüs Wambrechies - Rue du Fort la Redoute - 59118 Wambrechies

14h30 : Débat “ PÉNURIE DE LOGEMENTS, MYTHE OU RÉALITÉ ? ”

En présence de :

M. Daubresse, Député-Maire de Lambersart, Ancien Ministre du Logement

Mme Klein, Préfète déléguée pour l'Egalité des Chances

M. Montaigne, Directeur Général du Pact Métropole Nord

M. Hatzfeld, sociologue indépendant auteur de “Les Dézingués, parcours de SDF”

M. Coliche, Président de l'association Habitat et Humanisme

M. Mordacq, Directeur des Toits de l'Espoir

Jeudi 15 Novembre - L'action économique au service des solidarités

Le Relais/Emmaüs Artois - Chemin des Dames - 62700 Bruay-la-Buissière.

Grand Témoin : Laurent Gardin, maître de conférences en sociologie à l'Université de
Valenciennes, chercheur au Réseau 21 et au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie
économique, LISE (CNRS/CNAM, Paris), membre du réseau européen EMES
(recherches sur l'entreprise sociale).

10h00 : Film le Relais “ On valorise les vêtements comme on valorise les gens... ”

10h30 - Débat : L'ENTREPRISE SOCIALE COMME MOYEN DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

En présence de :

M. Wauters, Gérant de l'entreprise sociale Terre en Belgique

M. Bernard, Responsable de la mission économie solidaire au Secours Catholique

M. Libert, Président du réseau Alliances

M. Copin, Président et M. Florin, Délégué Régional URSCOP Nord - Picardie

M. Duponchel, Président du Relais France, membre d'Emmaüs France.

12h00 : Repas avec Spectacle - Cirque “ Faut pas exagérer ” (Troupe de théâtre Terre)

14h00 : Visite du Relais et de la communauté Emmaüs Artois

15h00 : Film Toum Song Taaba (Présentation du Relais-Burkina Faso)

15h30: Débat : L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT PAR LE PROJET SOCIOÉCONOMIQUE

En présence de :

Un représentant du Relais-Burkina Faso

M. Dequeker, correspondant régional SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement).

Mme Nganguia, Cap Humanitaire

M. Duponchel, Président du Relais France, membre d'Emmaüs France.

M. Vetro, Autre Terre en Belgique

18h00 : Cocktail autour d'un concert.

Vendredi 16 novembre - “ la Dignité retrouvée ”

ARRAS 11h30 : *Inauguration de la Rue Abbé Pierre (ancienne rue Méaulens Prolongée)*

Le Relais /Emmaüs Artois - Chemin des Dames - Bruay La Buisnière

14h15 : “ Renaître à Emmaüs ” court-métrage réalisé par François Maillart et Jean-François Chaumette.

14h30 - Conférence- Débat : ASSISTANAT, UNE CHANCE POUR QUI ?

En présence de :

M. Hirsch, Haut Commissaire aux Solidarités Actives contre la Pauvreté

M. Hubert, Directeur Général de l'entreprise Qualitub

M. Pelletier, Vice-Président Régional de la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Ré-insertion sociale).

M. Vincent, Responsable d'Emmaüs Défi

M. Duponchel, Président de l'entreprise socio-économique Le Relais France

17h00 - Cérémonie de remise de Médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite à Mme Anne Saingier. (Ouvert au public uniquement sur invitation).

19h30 : Dîner-spectacle des Compagnons Emmaüs Nord-Pas de Calais-Picardie (Ouvert au public uniquement sur invitation).

Samedi 17 Novembre

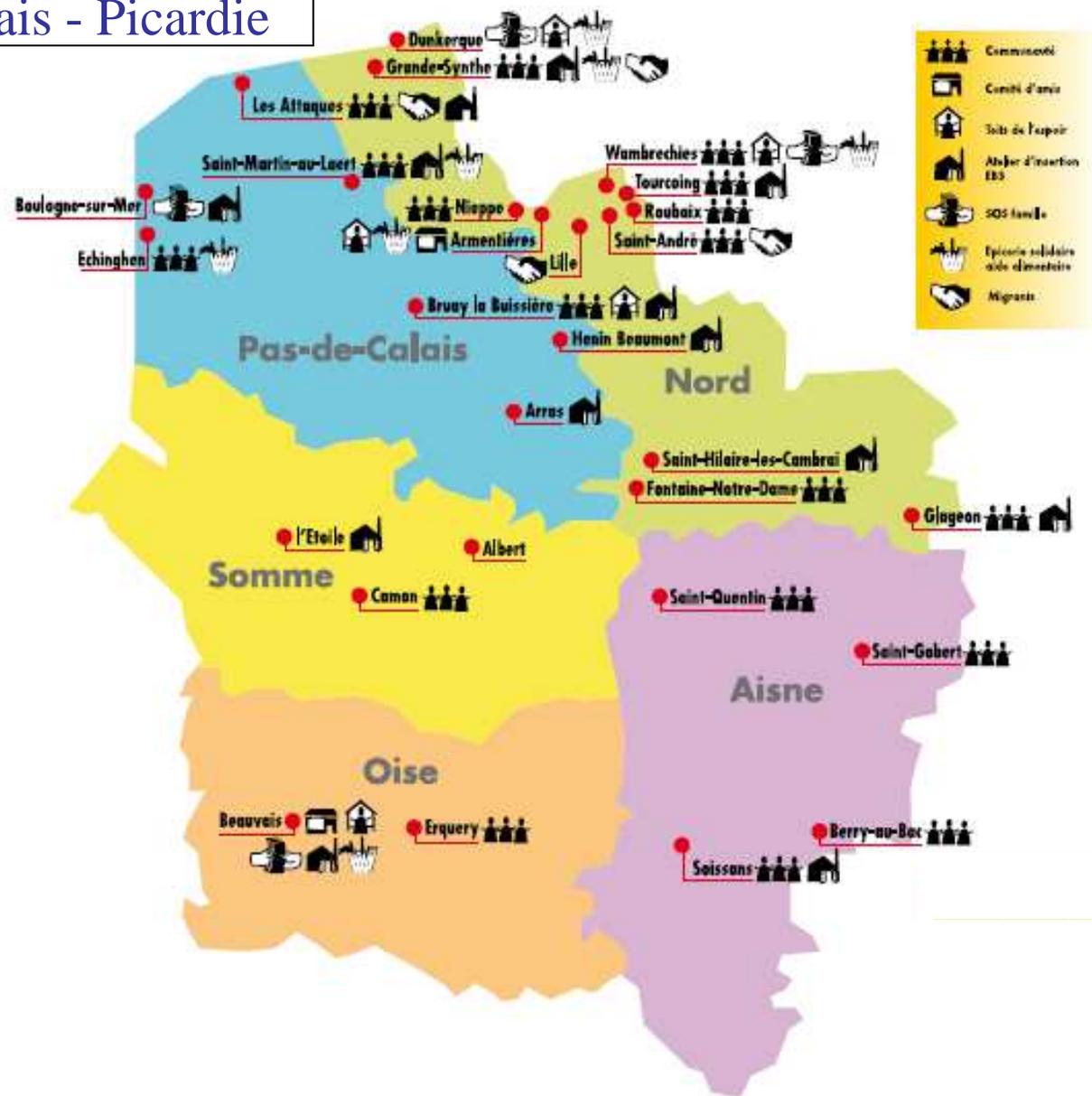
11h00 : Messe en l'Eglise de Cléty en mémoire du Père Léon-Marie Braure suivie d'un vin d'honneur.

Clôture de la Vente en Francs dans toute la Région (ou le lendemain pour les lieux de vente ouverts le dimanche).

Annexes



Carte du Réseau Emmaüs Nord - Pas de Calais - Picardie



Historique du Mouvement Emmaüs dans le Nord -Pas de Calais - Picardie

1947 – L'Abbé Pierre est député. Il s'installe dans une maison de Neuilly Plaisance à laquelle il donne le nom d'Emmaüs. Cette maison est trop grande pour lui seul : il y ouvre une auberge de jeunesse qui va recevoir, pendant 2 ans, des jeunes et des familles de toutes les nationalités. Un jour, quelqu'un vient chercher le père. Pas très loin, un homme, à bout de forces, a tenté de se suicider. Il rentrait de vingt ans de bagne pour un meurtre accompli dans une heure de colère désespérée. Le Père se précipite à son secours, le réconforte et lui dit *« tu es tellement malheureux, c'est épouvantable, et je ne peux rien te donner. Voilà où j'habite, comment je fais, comment je me claque à travailler chaque nuit après des séances au Parlement, pour dépanner des mamans qui pleurent parce que leur mari s'en va boire, parce qu'il n'y a pas de logement et que les gosses sont malades. Moi-même je suis malade, je ne peux rien te donner, mais toi, au fond, tu es libre puisque tu veux te tuer. Avant de le faire, est-ce que tu ne voudrais pas me donner un coup de main. Dépanner ces gens malheureux qui attendent. Moi, je n'en peux plus »*.

On peut dire que tout Emmaüs est là. En un instant, pour cet homme, tout est changé. Par sa rencontre avec un ami, lui, le forçat, découvre que lui, l'homme humilié peut devenir donateur et que demain une bonne femme lui dira, les larmes aux yeux « merci Monsieur ». C'est à lui qu'on dit merci, à lui Georges le bagnard, devenu bienfaiteur des autres, donateur. Pour lui, le premier compagnon, tout est changé : *« si l'Abbé Pierre m'avait donné de quoi vivre, je me serais suicidé car ce qui me manquait c'était une raison de vivre »*.

C'est ça Emmaüs : par leur travail, les compagnons sont sauvés autant que sauveurs. La première communauté est née.

Hiver 54 – L'amendement Hamon relatif aux cités d'urgence est rejeté par le Conseil de la République. La même nuit, on frappe à la porte de l'Abbé Pierre. Un bébé est mort de froid. Il n'a pas pu attendre que l'amendement Hamon soit voté... Quelques jours plus tard, c'est une femme qui est retrouvée morte de froid, tenant encore à la main le billet d'expulsion de sa mansarde. C'est un ami journaliste qui permet à l'Abbé Pierre de lancer son cri tristement célèbre : « Mes amis, au secours... ».

L'appel est entendu. En quelques jours, des communautés de chiffonniers naissent dans toute la France et en Europe. Le Mouvement prend une ampleur mondiale. Tous ces groupes ont pour seul objectif : « servir premier le plus souffrant ».

C'est dans le Nord que surgit la première communauté de province, dès 1954 : Jean Deroubaix (Capitaine Grand-Jean), un industriel nordiste a lui aussi entendu l'appel. Il ouvre une communauté dans le fort désaffecté de Wambrechies.

Suivront les communautés de Douai, Loos en Gohelle, Coinchy et Bruay et plus tard, Nieppe Paillencourt (qui s'installera ensuite à Fontaine Notre Dame), Saint Omer, Dunkerque et Odomez.

Chaque nouvelle communauté a toujours bénéficié du soutien des plus anciennes. Ceci explique pourquoi, aujourd'hui encore, les liens qui les unissent sont si étroits.

Milieu des années 80 – les jeunes arrivent en nombre dans nos communautés du Nord – Pas de Calais. La Communauté Emmaüs Artois (à Bruay la Buissière) décide de créer une structure d'insertion : Le Relais voit le jour. En plus de redynamiser une région sinistrée par le chômage, ce projet redonne de l'emploi aux jeunes, conformément à la valeur véhiculée au sein du mouvement : « la vie en communauté n'est pas un but en soi, c'est un pis-aller »... La Communauté devient, pour le compagnon, un point de départ dans son projet de ré-insertion.

1990 – L'Association Emmaüs Nord-Pas de Calais est créée par le Père Léon (qui en est également le premier président) afin de porter d'une voix unie et donc plus forte les combats des communautés Emmaüs auprès des pouvoirs publics, politiques et administratifs.